

FLAVIE FLAMENT : « Un viol, c

Un mois après avoir révélé dans son livre « La consolation » qu'elle avait été abusée à 13 ans, l'animatrice a rencontré pour nous à Bruxelles Pascale, elle-même victime d'agression sexuelle dans son enfance. Un échange bouleversant.

Depuis la sortie de « La consolation », plus personne n'ignore le drame enduré par Flavie Flament, qui a révélé avoir été abusée sexuellement au début de son adolescence par un photographe star des années 70 et 80 spécialisé dans les clichés de jeunes filles nues. Pendant plus de vingt ans, elle va refouler au fond d'elle-même cette agression. Jusqu'à ce que les images refassent surface et causent un véritable séisme émotionnel. Pascale Urbain, originaire de Mons, a elle aussi été violée

de savoir ce que c'est exactement. C'est ce qui arrive à bon nombre de victimes et qui les empêche de prendre la parole.

Pascale: De mon côté, je me rappelais que j'avais été agressée, mais ma mémoire ne me permettait pas de dire exactement quand ça s'était produit. Ça restait flou. Il faut savoir que 40 % des victimes restent dans l'amnésie totale et une autre partie dans l'amnésie partielle.

Toutes les deux, vous avez également été confrontées au déni familial...

Pascale: Lorsque j'en ai finalement parlé, j'ai effectivement vécu ce refus des proches d'admettre ce qui m'était arrivé. Sans doute parce que c'est trop dur à entendre. Les gens préfèrent se boucher les oreilles.

Flavie: C'est pour eux insupportable à entendre, mais parce que ça les pousse à devoir se remettre en question. Quand un enfant est victime d'un viol, c'est aussi dans certains cas parce qu'il y a des parents qui n'ont pas vu, pas entendu ou pas voulu voir. Si j'étais née dans une famille qui m'avait protégée, il ne me serait pas arrivé tout ça.

L'une des premières choses qui frappe, c'est le temps que vous avez mis pour parler. Comment expliquez-vous ce refoulement?

Flavie: On m'a demandé plusieurs fois pourquoi je n'en avais pas parlé plus tôt, mais c'est simplement parce que je ne m'en souvenais pas. J'avais complètement occulté ce qui s'était passé ce jour-là. C'est le principe de l'amnésie traumatique. A partir du moment où votre survie psychique est engagée, les souvenirs à l'état brut vont dans une partie de soi, dont on pressent l'existence, mais en étant incapable

L'AMNÉSIE TRAUMATIQUE, C'EST QUOI?

Pour Evelyne Dehenin, sexologue, notamment pour l'asbl Brise le silence, l'amnésie traumatique est un phénomène fréquent chez les victimes d'agression sexuelle. « Lorsque la réalité est trop dure, la mémoire traumatique crée une sorte de dissociation qui permet d'occulter ce qui s'est passé. C'est un mécanisme de protection. Et un jour, ça resurgit suite à un événement. Et là, c'est souvent un cataclysme. »

Dans votre cas, Flavie, votre mère est allée jusqu'à laisser entendre que vous aviez tout inventé! C'est une deuxième blessure, ce refus de reconnaître ce que vous avez subi?

C'est plus que ça. Je l'ai ressenti comme une complicité. Et c'est quelque chose que vivent de nombreuses victimes. La différence, c'est que je prends les coups publiquement. Et je suis prête à les prendre dans la lumière au nom de nous toutes. Les gosses qui en parlent et s'entendent dire par leurs parents qu'ils exagèrent ou qu'ils ont fabulé, c'est fréquent. Je ne suis pas la seule à m'être entendu dire par ma mère: « Mais il faudrait que tu te fasses soigner, ma pauvre fille! » Sa réaction,



« On vit avec toute sa vie »



Flavie et Pascale ont échangé leur expérience, similaire en bien des points.

c'est l'illustration au grand jour de ce que plein d'anonymes vivent dans leur famille.

Pascale : J'en ai beaucoup voulu à ma mère de ne pas avoir vu ce qui m'arrivait, d'autant plus qu'il y avait des signes qui ne trompent pas. Lorsqu'on a des inflammations gynécologiques à moins de 12 ans, ce n'est pas normal, ça devrait alerter. Après sa mort, j'ai trouvé une lettre d'elle où elle écrivait qu'elle s'en voulait. Mais je n'ai pas eu ses remords de son vivant.

« La peur ne nous quitte jamais »

Quelles conséquences ont eues ces agressions sur votre vie personnelle ?

Flavie : Les victimes de viol, encore plus quand elles n'ont pas été entendues, construisent une vie affective fragile, car le rapport à l'autre n'est pas basé sur la confiance. La peur ne nous quitte jamais.

Pascale : Moi, pour me protéger, à l'adolescence, j'étais un garçon manqué. J'ai eu des problèmes d'anorexie et j'ai passé des années en psychiatrie, où je n'ai pas toujours eu l'écoute qu'il fallait.

Flavie : Il y a un vrai problème de prise en charge. Je ne compte pas le nombre de médecins que j'ai rencontrés. La façon dont la parole est reçue est essentielle pour la reconstruction de la victime. Moi, j'ai vécu face au déni, et c'est une horreur.

Pascale : C'est pourquoi dans mon association nous organisons des groupes de parole, des ateliers d'écriture et d'art-thérapie. Lorsqu'une victime parle pour la première fois, il est important qu'elle soit entendue correctement. Or, souvent, ce n'est pas le cas. Si l'on ne sort pas ce qu'on a en soi, on ne peut pas aller de l'avant.

Flavie : Dans mon livre, je n'ai pas cité mon agresseur, David Hamilton, en raison du délai de prescription qui était dépassé. Mais désormais, j'ai décidé de le nommer. J'ai beau l'avoir maudit et gueulé son nom dans des forêts ou dans ma voiture, ce n'était pas suffisant. Je devais le dire publiquement.

Vous parlez du délai de prescription – vingt ans en France, quinze ans en Belgique. Pour vous, il faut clairement la supprimer ?

Flavie : Oui. Ne pas pouvoir porter plainte, c'est insupportable. C'est comme si l'on estimait qu'une victime de viol ne va souffrir que pendant vingt ans alors qu'on vit avec ça toute sa vie. Et c'est encore pis une fois la prescription passée, car on sait qu'on ne peut plus rien faire, tandis que l'agresseur, lui, se la coule douce. Mieux, s'il le veut, David Hamilton peut maintenant porter plainte contre moi pour diffamation. Je passerais de victime à coupable, ce qui serait surréaliste. Mais j'ai décidé de courir le risque. Et si je suis condamnée, il faudra se demander s'il est normal que je doive donner de l'argent à mon violeur parce que j'ai juste prononcé son nom. C'est pourquoi il faut rendre les crimes sexuels imprescriptibles. ■

FREDERIC SERONT

« La consolation » (JC Lattès, 256 p.)

Association Brise le silence: briselesilence.be

« ON A AFFAIRE À UN VIOLEUR EN SÉRIE »

Flavie Flament a donc décidé depuis une semaine de citer nommément son agresseur, bien que celui-ci ait jusqu'à présent démenti les accusations. L'animatrice n'entend désormais plus lâcher le photographe de 83 ans. « J'ai lancé un appel aux autres victimes de David Hamilton pour qu'elles se manifestent et plusieurs m'ont déjà contactée. Certaines ont été violées le même été que moi, au même endroit ! Je sais maintenant que je n'étais pas toute seule. On parle d'un violeur en série. » L'animatrice espère que dans l'un des cas, le délai de prescription ne sera pas encore dépassé. « Mais même si l'on ne peut pas le poursuivre, on va toutes parler, gueuler, mener une guerre médiatique contre lui. S'il peut être jugé par l'opinion, ce sera déjà une victoire. Et ça fera peut-être bouger les choses pour la prescription. Ce qu'il faisait, son œuvre, c'est de la pédopornographie. C'est quelqu'un qui expliquait dans ses interviews qu'il allait faire son "marché" de gamines en Suède car elles sont moins farouches que les petites Françaises. C'est sidérant ce qu'on laisse faire au nom de l'art. »



A la fin de la rencontre, une belle complicité était née.